

BELGIQUE-BELGIE  
P.P.  
7140 MORLANWELZ 1  
6/69683  
P.912287

**Maison de la laïcité**  
Morlanwelz

**LE COURRIER LAÏQUE**  
**N°96 juin 2011**

**Après**

**L'Assemblée générale du 9 juin**

**Les lundis du Préau**

**du 21 juin et son couscous....**

**BONNES VACANCES !**

**Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26**

**Après l'exposition « Sacrilège : la religion  
satirisée »  
et le Café-citoyen « Le blasphème : du  
péché au crime »**



En ayant organisé ces deux activités complémentaires, nous osons espérer qu'elles allaient rencontrer la curiosité mais surtout l'intérêt de nos membres mais aussi d'autres personnes.

Nous pouvons affirmer, sans fausse modestie, que nos objectifs ont été atteints.



### **Quelques temps forts du vernissage**

Le vendredi 29 avril, près de 70 personnes nous ont rejoints afin de parcourir l'exposition qui fut présentée par le président de notre maison de la Laïcité, Yvan Nicaise. Il insista notamment sur l'Article 19 de la Déclaration des droits de l'Homme qui précise que *« tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit »*.

*Cela ne veut pas dire, loin de là, que le droit a définitivement mis au rencart la répression de ce qui paraît blasphématoire aux yeux de certains ».*



# Le vernissage et la conférence... en image



## Dans ce numéro

Après l'expo « Sacrilège » et le café- citoyen « Le blasphème »	p.2,15,16
9 juin à 19h00 : Assemblée générale annuelle	p.5
27 juin : après-midi d'aquarelles	p.6
Bonnes vacances : savourons ce qui est bon	p.7
9 juin : après-midi des « jeudijoux »	p.10
9 et 23 juin : atelier d'art floral	p.11
20 juin : théâtre wallon et repas couscous	p.12
La diffamation des religions : position de l'ONU	p.13
La burqa (presque) interdite en Belgique	p.14

Maison de la Laïcité ASBL

Contact bureau : Paola Esposito - 064/ 44 23 26

Un répondeur prend vos appels durant les absences.

Adresse mail : laicite.morlanwelz@skynet.be

**N'oubliez pas le renouvellement de votre cotisation**

**Cotisation annuelle : 8 €. par membre.**

**Compte IBAN n° BE 76 0682 1971 1895**

**Merci**

**LE COURRIER LAÏQUE**

**Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise**

**Couverture : Bertrand Aquila**

## **Jeudi 9 juin à 19 heures : Assemblée Générale annuelle des membres de notre Maison de la Laïcité**

### **Comment faire d'une obligation légale une rencontre motivante ?**

Lors de ces assemblées générales annuelles, le Conseil d'administration, face aux membres présents vous parle du rapport administratif, du rapport moral, du rapport financier de l'année 2010 écoulée, des perspectives et du budget 2011. Réunion sérieuse, pas très folichonne, ce qui pourrait expliquer que la présence des membres ne soit pas toujours très nombreuse.

### **Et pourtant...**

Durant toute l'année écoulée, les membres du Conseil d'administration, tous bénévoles, entourés de membres tout aussi bénévoles, se sont fixés un seul et même objectif : faire vivre, dans notre entité, une maison porteuse de valeurs humaines, sociales et aussi culturelles dans une ambiance conviviale et fraternelle; en **bref faire vivre les valeurs laïques.**

Café-citoyens ou conférences-débats, cinéma des Résistances, Lundis du Préau, repas philanthropiques ou autres, ateliers d'art floral et d'aquarelles, jeudijeux, place aux enfants, week end Wallonie Bienvenue, permanence accueil-écoute, ... soit des dizaines d'heures de rencontres, d'échanges, de réflexions, de gaîté, de convivialité, de créativité, de philanthropies,... **de vivre ensemble.**

**Si nous vous invitons à être présent à l'assemblée générale du 9 juin, ce n'est pas pour recevoir de nos membres des remerciements, des félicitations ou des reproches : nous savons que nous pouvons recevoir l'un ou l'autre, voire les trois.**

Ce que nous attendons de nos membres, qu'ils aient participé plus ou moins à nos activités, voire pas du tout, c'est qu'ils nous apportent leurs avis, leurs souhaits, leurs attentes pour que cette maison, inaugurée exactement le 20 mars 1998 soit, comme depuis plus de 13 ans, l'expression concrète et vivante de la présence laïque dans l'entité de Morlanwelz.

Notre maison n'est ni un foyer d'accueil, ni une maison de quartier, ni une église, ni un temple, ni une synagogue, ni un café ou un cybercafé.

C'est un lieu de liberté d'expression dont la ligne directrice puise dans les mots émancipation, solidarité, justice, progrès, égalité, tolérance, démocratie, mais aussi indignation, contestation, révolte.

La société n'évolue malheureusement pas toujours dans cette direction.

Notre maison a, peut-être plus qu'auparavant, des raisons d'exister et de rayonner.

**Nous vous donnons donc rendez-vous pour débattre de notre futur le 9 juin à 19 h00 et partager, par la même occasion, le verre de l'amitié.**

**Pour le conseil d'administration,  
Yvan Nicaise,  
Président**

## **Lundi 27 juin : après-midi d'aquarelles**

Voilà que se termine la première saison de l'atelier d'aquarelles.

Peu de participants auraient imaginé qu'en quelques mois, leur talent artistique et leur imagination se seraient autant exprimés et développés.



Si vous souhaitez les rejoindre, soit pour une première approche, soit pour vous lancer dans l'aventure, il faudra attendre le mois de septembre.

Entretiens, feuillotez les albums de peintures et d'aquarelles, regardez la nature si belle en été et osez imaginer que, vous aussi, vous pourriez réaliser vos petits chefs d'œuvres.

**Le 27 juin, l'apéro de vacances vous sera offert.**

En septembre, cette activité continuera à se dérouler le lundi, de 14 à 16h30.

La participation est de 6 € par séance, papier et café compris. Nous vous invitons à téléphoner préalablement car le nombre de participants par séance ne peut être supérieur à 12 afin de permettre de dispenser conseils et assistance, toujours dans la bonne humeur.

**Anne-Marie André**

*Bonnes vacances*

## Savourons ce qui est bon

Il est de tradition de souhaiter du bon, parfois pour un oui ou un non. Bon travail, bon repos, bon appétit, bonne sieste, bon après-midi, bonne retraite, bon voyage, bon retour, ... alors cédon's à la tradition.

### Nous vous souhaitons de bonnes vacances



Qu'importe si ce souhait n'a qu'une valeur symbolique. Dans la vie, tout n'est pas toujours bon ; les gens non plus d'ailleurs.

Mais la recherche du bonheur et du plaisir reste pourtant une démarche positive qui, pour nous laïques, guide sans aucun remord, la grande partie de notre existence.

Cette période de vacances pourrait être mise à profit pour redevenir un étudiant studieux dans une école imaginaire : celle du bonheur.

Fordyce, psychologue, a décrit, en 1997, dans une revue québécoise, ce qu'il estimait être la base d'une formation au bonheur :

## A l'école du bonheur

### 1. Soyez plus actif et demeurez occupé

Les activités les plus efficaces dans la quête du bonheur sont celles qui permettent de s'y absorber, qui sont agréables, significatives, sociales, variées et/ou nouvelles et valorisantes. Cela vaut la peine d'explorer plusieurs activités afin d'en avoir un éventail à choisir une fois rendu à un âge avancé.

### 2. Passez plus de temps à socialiser

La télévision ne peut pas satisfaire notre besoin de contacts avec un autre humain. Nous avons besoin de voir un visage d'être humain qui nous regarde, nous donne toute son attention et reconnaît notre présence. Cela vaut la peine de se faire un réseau d'amis qui seront encore là au moment où on en aura besoin.

### **3. Soyez productif dans une activité significative**

Produire quelque chose de significatif ne signifie pas nécessairement qu'il faille le faire dans le cadre d'un travail. Pensons à toutes les formes de bénévolat, de services que l'on rend aux gens importants de son entourage. C'est là que prend toute son importance la qualité du lien avec les petits enfants à qui on peut faire du bien.

### **4. Organisez-vous**

Que d'énergie de perdue dans le chaos ! Et il faut mettre une quantité phénoménale d'énergie pour s'y retrouver avant même de se mettre en mouvement. En planifiant à l'avance, en conservant un certain ordre dans notre vie, il est plus facile de donner des priorités et de fragmenter.

### **5. Arrêtez de vous tracasser**

Facile à dire. On peut constater qu'il nous arrive de perdre notre temps à nous torturer en remâchant des événements du passé sur lesquels nous n'avons aucun pouvoir ou à anticiper des catastrophes qui ont peu de chances de se produire, même si on se forçait à les vivre 50 fois en imagination. Que d'énergie perdue ! Lorsqu'on est jeune et débordant d'énergie, c'est sans grande importance. Lorsque l'énergie se fait plus rare, on peut renoncer à se tracasser pour conserver notre énergie pour ce qui est prioritaire et efficace.

### **6. Ajustez bien vos attentes et vos aspirations**

Je ne serai jamais danseur de ballet ou chanteur d'opéra. Même si je le voulais beaucoup. Ce n'est pas vrai que si on veut on peut. Il faut donc réviser ses attentes et cesser de se demander l'impossible. Désirons l'accessible. Nous serons plus efficaces et plus souvent satisfaits.

### **7. Développez une pensée positive et optimiste**

Cela ne veut pas dire excessivement optimiste. La souffrance et l'injustice existent. Il s'agit plutôt de se concentrer sur le mode de pensée qui a le plus de chance d'être efficace. L'anticipation du chemin qui peut nous amener vers notre but est plus féconde que l'anticipation paralysante de toutes les catastrophes qui peuvent se produire. Évitions d'être obsédé par le verre d'eau à moitié vide. L'important, c'est qu'il y a de l'eau et que j'ai soif. Je peux donc satisfaire mon besoin sans perdre d'énergie à ruminer sur ce qui me manque.

## **8. Soyez orienté vers le présent**

Une bonne façon de s'entraîner à sortir des ruminations du passé ou de l'anticipation craintive: se concentrer sur la satisfaction présente de nos besoins. Le plaisir d'une chaise confortable. Le bruit des oiseaux par la fenêtre. Les sensations de la marche en plein air. Le vent sur la peau. Les sensations de la nourriture que l'on aime. Le sourire de notre voisin de chambre. La lumière dans l'œil de la personne qui nous compte une histoire intéressante. Soyez là. Habitez votre vie. Maintenant.

## **9. Développez une relation positive avec vous-même**

Certaines personnes se traitent comme si elles étaient leur pire ennemi. Elles se disent des cochonneries. Traitez-vous comme un bon ami. Intéressez-vous à vos goûts, à vos intérêts, à vos besoins. Amenez-vous à des endroits agréables. Dites-vous des choses encourageantes. Vous êtes la seule personne avec qui vous êtes certain de passer le reste de votre vie.

## **10. Développez une personnalité engageante**

La meilleure façon d'avoir des amis, c'est d'en être un soi-même. Développez vos habiletés amicales. Développez l'art de commencer et de maintenir des conversations. Prenez des petits risques. Saluez les gens. Regardez-les. Intéressez-vous aux autres. Ils vous le rendront.

## **11. Soyez vous-mêmes**

La séduction ne mène pas au bonheur. Présenter une image fausse de vous-même parce que vous vous imaginez que c'est ce que les autres désirent vous piège. Vous serez obligé de fuir avant qu'ils découvrent qui vous êtes vraiment. Il vaut mieux mettre en évidence le meilleur de soi.

## **12. Allez chercher de l'aide au besoin**

Il faut parfois avoir l'humilité de consulter des professionnels. Quand consulter? Quand votre processus de changement personnel est inefficace. Vous êtes aux prises avec un problème à long terme. Vous êtes aux prises avec des problèmes qui reviennent sans cesse. Vous avez fait de votre mieux pour changer. Vous avez essayé d'apprendre de vos efforts. Vous considérez le problème comme assez important pour rechercher de l'aide. Vous utilisez des stratégies inefficaces, telles que la pensée magique ou l'auto-accusation. Vous n'avez pas dans votre entourage de relations aidantes.

La lecture de ce texte ne devrait-elle pas suffire à régler tous vos problèmes? Instantanément? Pour l'éternité? Et non... Les lectures ne suffisent pas parce que

le lecteur ne réussit pas toujours à les comprendre, à les appliquer ou à persévérer dans leur application.

### **13. Développez vos relations intimes**

Les relations intimes sont la première source de bonheur. Sur son lit de mort, qui demande une dernière fois à voir son compte en banque? La maladie et la mort nous confrontent aux valeurs essentielles de la vie qui sont souvent les valeurs du cœur. Cultiver ses relations intimes nous aide à mieux affronter les grands changements de la vie, les pertes et les maladies. La plupart des gens recherchent des interactions fréquentes et non conflictuelles dans un contexte relationnel marqué par l'échange et le support mutuel.

### **14. Valorisez le bonheur**

Vous n'aurez pas instantanément et sans effort la satisfaction complète de tous vos besoins. Mais vous pouvez, à chaque fois que l'occasion se présente, choisir l'option qui a le plus de chance de vous apporter une plus grande satisfaction dans la vie. Vous le méritez.

Source : Fordyce, M. W. (1997). Éducation au bonheur. Revue québécoise de psychologie.

**Alors, que vous soyez d'accord ou non avec les propositions de Fordyce...**

**Bonnes vacances !  
Le Conseil d'administration**

**Le 9 juin : l'après-midi des «jeudijeux»**

Dernier après-midi ludique avant de vous consacrer, durant la période de vacances, aux jeux de plein air.

*Mais pour terminer la saison 2010-2011, n'hésitez pas à nous rejoindre et à passer ainsi quelques instants de détente et de plaisir avec l'animatrice de la ludothèque de Morlanwelz qui, chaque mois, nous présente un nouveau jeu ou nous replonge dans un précédent.*

**Cette activité gratuite se déroule de 14 à 16h30 et le café vous est offert.**

## Jeudis 9 et 23 juin : atelier d'art floral



Voici l'été où la nature nous offre la beauté de ses paysages et les multiples fleurs qui ravissent notre regard.

Les deux dernières séances avant les vacances d'été seront l'occasion de réaliser deux montages floraux qui égayeront notre intérieur.

Les heures restent inchangées : de 10 à 12 heures.  
Et comme toujours : ne pas oublier le petit matériel (clous, sécateur, ciseaux, couteau).

La participation aux frais reste fixée à 10€ et comprend les fleurs, le matériel de décoration et le petit café.

**Comme l'an dernier, l'apéro de vacances vous sera offert le 23 juin.**

Afin de permettre l'achat préalable des fleurs, nous vous demandons de vous inscrire à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

### Préparons septembre 2011

Le calendrier de notre atelier d'art floral adopte les mêmes périodes de fonctionnement que le calendrier scolaire.

Le mois de septembre sera donc le début d'un nouveau cycle.

Autant les participantes ont plaisir à se retrouver, autant il est nécessaire de permettre à de nouvelles personnes de s'inscrire à cet atelier.

Pour que le groupe puisse fonctionner correctement, il ne peut dépasser 15 à 16 personnes.

Cela permet d'expliquer le thème présenté, de donner des conseils et astuces de réalisation, de distribuer les fleurs et décorations,... et d'aider à personnaliser le montage floral.

**Aussi, nous invitons les personnes souhaitant rejoindre cet atelier dès septembre à s'inscrire avant fin juillet, soit directement lors d'un passage à notre maison, soit par téléphone (064/ 442326).**

Nous donnerons la priorité aux nouveaux et compléterons le groupe par les habitués. Notre intention est de ne refuser personne, mais au-delà d'un certain nombre, le travail n'est plus constructif.

Merci de votre compréhension.

**Anne-Marie Cuchet.**

**20 juin : «Les lundis du préau »**

## **Couscous et théâtre wallon**

La saison 2010-2011 des « Lundis du Préau » se termine.

Elle fut variée dans son contenu : films, chanteur engagé et chanteuse de jazz, exposé et dégustation de bières, conférence sur « Venise et l'Orient », conférence et films sur la fête du Meyboom , ... et en finale :



La revue des « Waloneus du Sablon » précédé de notre « repas couscous ».

Ils nous feront l'immense plaisir de nous présenter, sous la direction de Lily Faes, un spectacle varié où le chant, l'humour et la poésie se marient agréablement.

A 12h00, avant le spectacle, voici le menu mijoté par Marie-Christine, notre Vice-présidente, et « la troupe des joyeux membres du CA de la Laïcité ».

Apéritif offert  
Couscous laïque  
Café  
Prix : 12 €.

Et toujours les boissons à prix raisonnable.

Pour les personnes qui souhaitent n'assister qu'au spectacle, rendez-vous à 14h15.

Le goûter est toujours au prix de 2 €.

**Il est indispensable de réserver le repas pour  
Le jeudi 16 juin au plus tard.**

## **La «Diffamation des religions » ne fait plus désormais partie du vocabulaire du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU**

Après l'avoir imposé pendant plus de dix ans, l'Organisation de la conférence islamique (OCI) a choisi d'abandonner le 24 mars dernier le concept de "diffamation des religions" au Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Les États membres ont donc adopté une résolution, présentée par le Pakistan au nom de l'OCI, relative à la liberté de religion ou de croyance où ne figure plus la notion de "diffamation des religions" mais qui se concentre plutôt sur la protection des individus que sur celles des religions.

Ce consensus a été qualifié de révolutionnaire par certaines ONG. Hillary Clinton, secrétaire d'État, a même parlé de "pas en avant significatif dans le dialogue global contre l'intolérance, la discrimination et les violences fondées sur la religion ou la foi" et elle a également souligné les efforts "constructifs" de l'OCI.

Depuis 1998, l'ONU et son Conseil des droits de l'homme intégraient ce concept de "diffamation des religions". Récemment, l'organisation Human Rights First (HRF) a relevé 70 cas, dans quinze pays, où les lois sur le blasphème avaient conduit à des attaques, meurtres, détentions arbitraires et condamnations pouvant aller jusqu'à la mort. Utilisé pour museler des prises de position laïques ou de minorités religieuses, le concept de "diffamation des religions" allait à l'encontre du droit international sur la liberté d'expression.

### **Plusieurs raisons à cette nouvelle approche de l'OCI :**

- d'intenses tractations diplomatiques, notamment entre les États-Unis et le Pakistan;
- un mouvement de fond d'opposition au concept de diffamation. Des pays comme l'Argentine, les Bahamas, la Barbade, Fidji, la Corée du Sud, les îles Salomon, le Mexique, l'Uruguay et la Zambie ont changé de position;
- des éruptions de violence, médiatisées internationalement, confirmant les conséquences désastreuses des lois sur le blasphème : des affrontements interreligieux en Indonésie, les assassinats, début 2011, du gouverneur Salman Taseer et du ministre Shabaz Bhatti, détracteurs de la loi, au Pakistan.

## **Satisfaction pour les défenseurs de la liberté d'expression... mais vigilance.**

Cependant, ce nouveau consensus ne met pas un terme aux luttes d'influence entre l'OCI et les pays occidentaux au sein des Nations unies. Pour rappel, l'OCI rassemble 57 États membres et représente le seul groupe d'influence onusien à caractère religieux assumé. Le représentant du Pakistan a bien souligné que l'intolérance religieuse signifiait avant tout, pour lui, la stigmatisation de l'islam par l'Occident. Des diplomates de pays islamiques ont déjà menacé de soutenir à nouveau le concept de diffamation religieuse si les pays occidentaux n'agissaient pas pour protéger les croyants.

Enfin, ce nouveau texte ne signifie pas la fin des lois nationales sur le blasphème, il faudra encore aller plus loin et faire voter des mesures locales pour combattre les violences et les discriminations fondées sur la religion et les croyances au sein des États.

**Source : [www.nouvellesnews.fr](http://www.nouvellesnews.fr)**



### **La burqa (presque) interdite**

La Chambre a voté pour la deuxième fois la loi interdisant le port sur la voie publique de tout vêtement cachant totalement ou de manière principale le visage. L'application de ce texte avait été empêchée suite à la démission du gouvernement, en 2010. Il n'est pas encore en vigueur, le Sénat devant encore l'adopter.

Il fait l'objet d'une demande de révision par le codirecteur du Centre pour l'égalité des chances, Edouard Delruelle. Tout en partageant l'objectif, il regrette que ce sont les femmes concernées qui seraient sanctionnées et pas ceux qui les contraignent à porter le niqab.

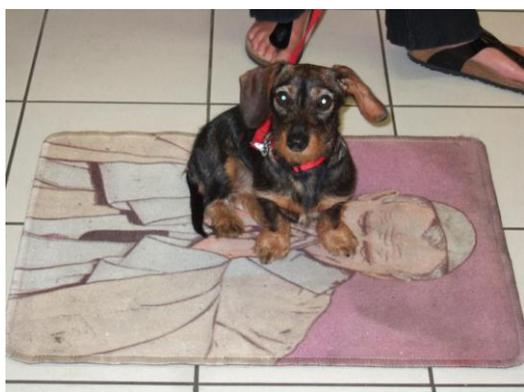
Dans un communiqué, la Ligue des droits de l'Homme estime qu'une loi interdisant de manière généralisée le voile intégral est de validité juridique douteuse et ne répond pas de manière satisfaisante aux problèmes autrement plus complexes que sont la protection des femmes, le « vivre ensemble » et à l'intégration des signes religieux dans l'espace public.

Affaire à suivre...

## Après l'expo « Sacrilège » et le café-citoyen Suite de la page 2

Après avoir cité les pays européens qui, dans leur législation, condamne le blasphème, il précise qu'en Belgique comme en France, le délit de blasphème n'existe pas.

*« Néanmoins, il y a quelques jours à peine, « l'action catholique flamande » s'insurgeait et manifestait contre une exposition des étudiants de l'académie des Beaux-arts de la ville de Hasselt, installée dans la cathédrale de Hasselt, considérant comme blasphématoire les œuvres exposées, alors que la conférence épiscopale belge avait annoncé cet événement artistique.*



*Qu'ont voulu les concepteurs de l'exposition ? Réaffirmer le droit de rire et de se moquer notamment des croyances, des traditions religieuses, des cultes, de leurs représentants et de leur manière de vivre mais aussi d'éveiller les consciences lorsqu'ils veulent priver les personnes de leur liberté de pensée ou moraliser à outrance la société, notamment par rapport à la contraception, à l'homosexualité, à l'avortement, à l'euthanasie »..*

## Saluons le passage de la télévision régionale du Centre

Suite au passage d'une équipe d'Antenne Centre TV, une séquence reprenant des prises de vue de l'expo et des extraits des interviews a été largement diffusée lors de l'émission culturelle du mardi 3 mai.



## Café-citoyen « Blasphème : du péché au crime » avec Anne Morelli



L'exposition n'aurait pas atteint ses objectifs sans l'intervention d'Anne Morelli, initiatrice et responsable de l'exposition « Sacrilège ».

C'est devant un parterre (expression consacrée...) de 50 personnes que la conférencière, en se référant aux multiples caricatures présentées, a replacé la notion de blasphème dans l'actualité belge et internationale.



*« Blasphème » est le mot magique pour désigner ce qui est une offense contre ce qui est considéré comme sacré par la religion.*

*Ce n'est qu'au regard de la religion, et de ce qu'elle vénère, que l'on blasphème. Celui qui n'est pas croyant, donc qui ne vénère pas, ne peut être considéré comme blasphémateur.*

*Si l'on se place de ce point de vue, il ne s'agira ici que de provocation, au pire de mauvais goût ou d'outrage aux bonnes mœurs. Et, la provocation est quelquefois le passage obligé pour dénoncer avec force la violence totalitaire d'un dogme qui voudrait s'imposer à tous ».*

*Anne Morelli a souligné également que « certains laïques ont ri jaune lorsque Kroll a caricaturé la reconnaissance officielle de la laïcité en présentant une ronde de religieux intégrant le laïque en chantant « Il est des nôtres ».*

*Elle a d'ailleurs été publiée par « Espace de libertés » revue du CAL ce qui est un bel exemple d'autocritique ».*

## **Un débat riche en questionnements et réflexions**



Contrairement à ce que pourraient penser nos « détracteurs », le débat qui suivit fut toujours correct, interpellant mais aussi sans tabou comme il est de coutume dans notre maison.

Dans les prochains mois, nous organiserons d'autres cafés citoyens. Ce sont des moments de compréhension des problèmes de société autant que d'échanges et... les sujets ne manquent pas.

Pour le conseil d'administration  
Yvan Nicaise